

## Démarches à suivre : Interface parents

Se connecter sur le site de la mairie : [www.sathonay-village.fr](http://www.sathonay-village.fr)

Cliquer sur le pictogramme « *restaurant scolaire* »

Entrer votre identifiant et votre mot de passe communiqués par la mairie

Valider : vous entrez sur votre compte.

### Une fois sur le portail famille :

#### 1. Pour inscrire votre enfant sur une date non prévue en début d'année.

→ Dans la rubrique « **mes enfants** » Cliquer sur **l'enfant concerné**

→ Cliquer sur « **inscrire mon enfant** »

→ Cocher selon votre choix de début d'année « **restauration scolaire** » ou « **repas apporté(s) par les parents** »

→ Cocher les jours concernés

→ Modifier « **date début** » **et** « **date fin** ». (Si, vous effectuez une modification pour une journée mettre la même date en début et fin)

→ **Enregistrer**

Une fois cette opération faite, la demande sera en cours de validation par nos services.

Elle sera soit validée ou refusée (si vous n'avez pas respecté les délais fixés dans le règlement du restaurant scolaire)

C'est aux parents de vérifier si la demande a été accordée ou refusée dans la rubrique agenda

Si vous souhaitez faire plusieurs modifications sur des dates fixes (ex. lundi 13 et jeudi 23) vous devez effectuer 2 demandes.

#### 2. Pour désinscrire votre enfant

→ Cliquer sur **l'enfant concerné**

→ Directement sur le calendrier Cliquez droit sur **la date concernée**

→ Cliquer sur « **déclarer une absence** »

→ **Enregistrer**

Une fois cette opération faite, la demande sera en cours de validation par nos services.

Elle sera soit validée ou refusée (si vous n'avez pas respecté les délais fixés dans le règlement du restaurant scolaire)

C'est aux parents de vérifier si la demande a été accordée ou refusée dans la rubrique agenda.